



» Tous les emballages en plastique.



» Pots, barquettes, films, sacs, films plastiques, sachets, tubes, sur-emballages ...

+ nouveaux!



» Tous les emballages en métal.



» Capsules de café ou thé, blisters de médicaments, petits contenants ...



» Tous les cartons, cartonnets et briques alimentaires.



» Tous les papiers (SAUF essuie-tout, mouchoirs et papier peint).



- » en vrac
- » bien vidés
- » non lavés
- » non imbriqués

Gagnez de la place en aplatissant vos bouteilles et briques alimentaires

Attention!

» Les gros cartons bruns vont à la déchèterie, ils sont interdits dans les bacs de tri.



» Les sacs jaunes ne doivent plus être utilisés.



DÉCHETS COMPOSTABLES

» Les déchets de jardin



» Les déchets alimentaires



DÉCHETS NON RECYCLABLES

» Tous les déchets qui ne sont pas des emballages recyclables : vaisselle cassée, déchets sales (mouchoirs, lingettes, couches), petits objets en plastique, ...



à déposer en sacs fermés

MARGAUX-CANTENAC

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

L	M	M	J	V	S	D
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

*EXCEPTIONNELLEMENT LA COLLECTE REPRENDRÀ LE JEUDI 9 MAI FÉRIÉ ET SERA DÉCALÉE D'UN SEUL JOUR.

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
27	28	29	30	31		

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
31	32	33	34	35		

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
35	36	37	38	39	40	41
42	43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	30	31

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
40	41	42	43	44	45	46
47	48	49	50	51	52	53

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	30	31		

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
48	49	50	51	52	53	30
31						

CANTENAC :
Collecte tous
LES LUNDIS

MARGAUX :
Collecte tous
LES MERCREDIS

Collecte le lundi
tous **LES 15 JOURS**

Collecte le mercredi
tous **LES 15 JOURS**

selon secteur semaines paires ou impaires (cf. verso du calendrier)

Collecte tri semaine paire
Collecte tri semaine impaire

Collecte tri semaine paire
Collecte tri semaine impaire

DÉCALÉE D'UN JOUR
après un **JOUR FÉRIÉ**

PÉRIODE ESTIVALE : selon les conditions climatiques, les collectes de l'après-midi sont susceptibles d'être décalées le matin sans avertissement, pensez à sortir vos bacs la veille au soir ! Rentrez les après la collecte.

CANTENAC LUNDI

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES PAIRES

- » Angludet
- » Avenue de la 5^e République
- » Avenue Pierre Chardon
- » Brouzac
- » Château d'Angludet
- » Château Pontac Lynch
- » Chemin de Benqueyre
- » Chemin de Calbat
- » Chemin de Calot
- » Chemin de Kirwan
- » Chemin de la Forêt
- » Chemin de la Hontigue
- » Chemin de la Ménagerie
- » Chemin de Lynch
- » Chemin de Péséou
- » Chemin des Ecoliers
- » Chemin du Bonita
- » Chemin du Cassena
- » Chemin du Gondet
- » Chemin du Marais
- » Pas de Mathéou
(collecte Route d'Arsac)
- » Passage du Caneyron
- » Route d'Arsac
- » Route de Brane *(PN32/Guinot)*
- » Route de Jean Faure
- » Route de la Croix de Chavaille
- » Route de Ninotte
- » Route d'Issan *(du n° 2 au n°8)*
- » Route du Port d'Issan
- » Rue Armand Lalande
- » Rue Camille Godard

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES IMPAIRES

- » Allée Canteni
(collecte Chemin de Moncabon)
- » Allée des Jardins de la Louise
- » Chemin de Boulibranne
- » Chemin de Brown
- » Chemin de la Bergerie
- » Chemin de la Forge
- » Chemin de la Garenne
- » Chemin de la Lande
- » Chemin de la Louise
- » Chemin de la Réserve
- » Chemin de la Tuilerie
- » Chemin de Lagunegrand
- » Chemin de Moncabon
- » Chemin du Carreyrot
- » Chemin du Lavoir
- » Chemin du Passant
- » Chemin du Plaisir
- » Chemin du Pontet
- » Pas de Mathéou
(collecte Rue de Mathéou)
- » Place de Mathéou
(collecte Chemin du Plaisir)
- » Route de Martinens
- » Route des Eycards
- » Rue Corneillan
- » Rue de Mathéou

MARGAUX MERCREDI

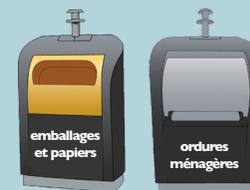
COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES PAIRES

- » Allées du Docteur Dottain
- » Avenue de la Liberté
- » Avenue Jeanne d'Arc
- » Chemin de la Bègue
- » Chemin des Eyrins
- » Cours de Verdun
- » Cours Pey Berland
- » Impasse de la Halle
(apport volontaire conteneurs enterrés sur parking)
- » Impasse de l'Ancienne Poste
(collecte Rue de l'Ancienne Poste)
- » Impasse du Parc des Sports
(collecte Rue du Parc des Sports)
- » Impasse Saint Michel
(collecte Rue du Général de Gaulle)
- » Le Moulin *(Route de Labégorce)*
- » Moulin du Port *(Route du Port)*
- » Petit Chemin des Gondats
(collecte Cours Pey Berland)
- » Place de la Liberté
(collecte Avenue de la Liberté)
- » Place de la Trémoille
- » Place du Matha
- » Route de Campion
- » Route de Labégorce
- » Route de l'Eglise
- » Route de l'Île Vincent
- » Route des Doumens
- » Route du Matha
- » Route du Port
- » Rue Abel Laurent
- » Rue de la Halle
(apport volontaire conteneurs enterrés sur parking)
- » Rue de la Trémoille
- » Rue de l'Ancienne Poste
- » Rue de Segonnes
(collecte Cours de Verdun)
- » Rue des Vignerons
- » Rue du Général de Gaulle
- » Rue du Maréchal Leclerc
- » Rue du Parc des Sports
- » Rue Georges Mandel
- » Rue Pasteur
- » Rue René Coty

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES IMPAIRES

- » Allée de l'Arc en Ciel
(collecte Rue Mermoz)
- » Allée du Clos de Mathilde
(collecte Rue Jacques Brel)
- » Allée Le Barillot
(collecte Rue Corneillan)
- » Avenue de la Gare
- » Chemin de la Louise
- » Chemin des Gondats
- » Chemin du Plaisir
- » Chemin Petite Lande
- » Cité République
(collecte Cours de la Marne)
- » Cours de la Marne
- » Impasse Mangin
- » Lotissement de Lagunegrand
- » Lotissement Hameau de Doumens
- » Petit Chemin des Gondats
(collecte Chemin des Gondats)
- » Place Robert Bergey
- » Place Saint Michel
(collecte Route de Rauzan)
- » Route d'Issan *(après le n°8)*
- » Route de Lagunegrand
- » Route de Rauzan
- » Rue Alexis Millardet
- » Rue Corneillan
- » Rue de l'Éstonat
- » Rue du Carmentin
- » Rue du Maréchal Foch
- » Rue Gambetta
- » Rue Jacques Brel
- » Rue Joliot Curie
- » Rue Mangin
- » Rue Mermoz
- » Rue Michel de Montaigne
- » Rue Montesquieu

BORNES ENTERRÉES



» Rue de la Halle (parking)

BORNES À VERRE



- » bien vidés
- » non lavés
- » sans bouchons ni couvercles



» Tous les emballages en verre, bouteilles, pots, bocaux et flacons ...



- » Rue du Général de Gaulle
- » Chemin de Cassena (cimetière)
- » Chemin de Boulibranne (angle chemin du Plaisir)
- » Chemin du Péséou (face au chemin de Boulibranne)
- » Route de Lagunegrand

BORNES À TEXTILE



En sacs fermés



- » Rue du Général de Gaulle
- » Route de Lagunegrand
- » Avenue de la 5^{ème} République (parking supermarché)

DÉCHÈTERIES > les déchets exceptionnels et/ou volumineux



Carte
d'accès
obligatoire

Déchèterie d'Arsac (particuliers et professionnels)
Avenue de Lesclause - 33460 Arsac

Déchèterie de Cussac (particuliers uniquement)
Route de Saint Laurent - 33460 Cussac-Fort-Médoc

Horaires : www.cc-medoc-estuaire.fr

UN DOUTE, UNE QUESTION, UNE ENVIE D'EN SAVOIR PLUS :

Rubrique → "Gestion des déchets" sur www.cc-medoc-estuaire.fr

Téléphone : 05 18 06 10 34 / mail : decheterie@medoc-estuaire.fr